



Rapport d'activités 2021



AREBS ASBL

Numéro d'entreprise: BE0430297245

04/236.03.50

| www.arebs.be

| Rue Cockerill 40/41 - 4100 Seraing

TABLE DES MATIÈRES.....	P2
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	P3
PRÉSENTATION DE L'AREBS ET DE SON ÉQUIPE.....	P4
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL	
ACCUEIL COMMERCE ET CRÉASHOP.....	P5
REPRISE DES MARCHÉS.....	P6
CRISTAL HUB.....	P7
PLAN DE RELANCE COVID - COMMERCE/ SPORT ET CULTURE	P8
ÉPICERIE SOCIALE.....	P9
PRÉPARATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR.....	P11
SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT ET DES GRANDES ÉTUDES STRATÉGIQUES POUR LA VILLE	
PLAN CLIMAT - PRÉPARATION POLLEC.....	P13
ÉTUDE TRACÉ CYCLABLE ET MISSIONS MACRO MOBILITÉ.....	P14
ÉTUDE SMART DISTRICT ET SUITE RÉSEAU DE CHALEUR PIV.....	P15
ÉTUDE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX.....	P16
PIV: PARTICIPATION CITOYENNE	P17
PROJETS PILOTES	
UIA.....	P18
N-POWER.....	P23
HUB CRÉATIF.....	P24
CIRMAP.....	P27

Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'administration n'a pas été modifiée en 2021.
Dès lors, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Administrateurs

Madame Déborah Gérardon, Présidente
Monsieur Francis Bekaert, Vice-Président
Monsieur Alain Onkelinx
Madame Julie Geldof
Madame Laura Crapanzano
Monsieur François Mattina
Madame Liliane Picchietti

Observateurs

Madame Dorothee Kohlen
Monsieur Antonio Nearno

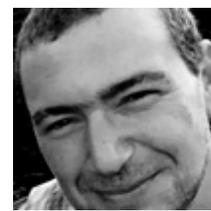
Invités permanents

Madame Florence Detalle, Directrice de l'Arebs
Madame Valérie Depaye, Directrice de Eriges

En 2021, le CA de l'AREBS s'est tenu 4 fois: le 29 avril, le 3 juin, le 2 septembre et le 7 décembre.

L'équipe

Au 31/12/2021, l'AREBS comptait 16 employés, dont la directrice à temps partiel, une personne responsable de la comptabilité à mi-temps, une assistante de direction à mi-temps et une technicienne de surface. Le reste de l'équipe est en charge de la gestion des différents projets menés pas l'ASBL. L'année 2021 a connu 2 départs et 2 arrivées.



LES MISSIONS EN 2021

En 2021, conformément au contrat de gestion avec la Ville de Seraing, les missions de l'AREBS se sont portées sur:

- Le développement d'une dynamique commerciale, d'un accompagnement et d'un soutien aux petits commerçants
- Le développement économique, l'accueil et la mise en réseau des entreprises
- Le suivi et la mise en œuvre du plan climat de la Ville et d'autres études stratégiques
- L'étude, la gestion et la préparation des projets pilotes à vocation environnementale, économique ou sociale à l'échelle principalement communale

ACCUEIL COMMERCES ET CREASHOP



La cellule commerce communique aux indépendants sérésiens toutes les informations utiles pour leurs démarches administratives et réglementaires (liens avec la Ville). Elle essaie également d'être une ressource pour eux en matière de gestion et de communication et de développer des projets porteurs de dynamisme pour les quartiers.

Elle est aussi le relais terrain de la ville en matière de commerce dans le cadre d'un certain nombre de projets sur le territoire communal (gestion des déchets, référedum sur les parcs, ...)

En 2021, l'Arebs a poursuivi le principe des chèques-commerces. Nous avons actuellement 45 commerçants affiliés. Dans le courant de l'année 2021 la facturation aux commerçants de 2€ par chèque a été supprimée. Le système s'est fortement amplifié en 2021 à travers deux actions spécifiques :

- la remise de chèques-commerces en lieu et place de certains soutiens covid
- l'édition de chèques-commerces d'une valeur de 40 euros remis aux membres du personnel ville et cpas en tant qu'"avantage non taxé".

Au niveau des aides Creashop de la Région Wallonne (soutien de maximum 6000 euros à l'installation de nouveaux commerces dans les cellules vides des pôles commerçants), le début de l'année 2021 fut particulièrement actif avec 7 nouveaux commerces soutenus :

My Fish
Friterie numéro 1
Boutique Victoria
Flor de Espagne
Afrika Markt
Elena Esthétique
Utopia

Malheureusement, la Région Wallonne a décidé de ne pas renouveler son soutien à une nouvelle programmation Creashop pour les villes, la possibilité d'introduire des dossiers à ce niveau s'est donc stoppée fin juin.

Le développement économique de la ville et l'Arebs ont cependant planché à un nouveau système de soutien à l'installation de nouveaux commerces : une prime de 2500 euros si le commerce est nouveau et crée une plus value dans le quartier, prime financée à travers un subside communal à l'Arebs.

REPRISE DES MARCHÉS

Depuis 2021, la Ville de Seraing en étroite collaboration avec l'Arebs a repris la gestion des marchés de proximité présents sur la commune. Ainsi, les citoyens sont invités à (re)découvrir de façon hebdomadaire le marché de l'Esplanade des Arts le mercredi matin à Ougrée, le marché de l'Esplanade de l'Avenir le vendredi matin à Seraing et le marché de la Place Merlot le samedi matin à Seraing également. Aussi, une fois par mois, le nouveau marché de Bonnelles prend place le dimanche matin sur la Place de l'Église.

Dès 2020, l'Arebs et la ville ont travaillé à la préparation de ce projet via la réalisation de nouveaux règlements et le recrutement d'une équipe.

Depuis cette récupération de la gestion des marchés, nous avons pu jouir d'une nette amélioration de la fréquentation de ces rendez-vous hebdomadaires en nous focalisant sur trois valeurs qui nous semblent essentielles à savoir la qualité, la proximité et la convivialité.

- **La qualité** : De nouveaux marchands ont pu compléter les allées de nos marchés, allant même parfois jusqu'à tripler le nombre d'exposants habituels. Pour exemple, le marché d'Ougrée est passé de trois exposants à environ une quinzaine. Ces nouveaux venus apportent de facto une diversité demandée dans l'offre proposée aux citoyens. De marchés presque exclusivement dédiés au textile premier prix, nous profitons maintenant de marchés variés et équilibrés (fruits et légumes, boulangerie, pâtisserie, crèmerie, horticulteur...).
- **La proximité** : Afin de pouvoir desservir l'ensemble du territoire sérésien et ainsi répondre aux attentes de tous les citoyens, un nouveau marché mensuel a été mis en place depuis le 03 octobre 2021 rue de l'Église à Bonnelles. Visitable de 09H00 à 14H00 ce marché est exclusivement réservé aux produits de bouche et rencontre un vif succès.
- **La convivialité** : L'assouplissement des mesures sanitaires liées à la crise du COVID 19 nous ont permis de réintroduire diverses animations sur les marchés. Ainsi, des concerts, des brasseries et autres festivités ont pu introduire nos manifestations. Par exemple, le marché mensuel de Bonnelles s'apparente d'ailleurs plus à un lieu de festivité qu'à un marché traditionnel, ce qui explique son franc succès.

Il va s'en dire que la gestion quotidienne des quatre marchés du territoire est une mission qui se décline en plusieurs tâches pouvant paraître anodines mais qui sont pourtant nécessaires : installation du matériel et accueil des marchands dès 6H30 du matin, gestion des itinéraires, rangement des barrières, préservation de l'entente et de la cohésion en sein de ces manifestations etc.

Enfin, notons que le marché de Jemeppe a dû être temporairement supprimé suite à son manque de fréquentation. Paradoxalement, ce marché qui a rencontré un succès fulgurant lors de ses premières éditions a été tout aussi vite déserté d'abord par ses marchands, ensuite par ses badauds. Nous expliquons ce changement brutal par une succession d'aléas sur lesquels nous n'avons aucune emprise : climat anxigène dû au COVID 19, intempéries nombreuses, marchands peu fiables, problème d'entretien de l'esplanade...



CRISTAL HUB

Le Cristal Hub, espace de working porté par l'AREBS, est situé Quai Louva 21 à Ougrée. Le coworking se partage l'espace avec l'ABSL ALPI. Ceci permet aux coworkers d'intégrer en permanence un bâtiment occupé et orienté entrepreneuriat.

Le Cristal Hub occupe le 2ème étage, dans un espace à l'ambiance d'une belle maison de maître qui a été entièrement rénovée. Le bâtiment est accessible 24h/24, 7j/7 car les coworkers disposent d'une clé et d'un code d'alarme. Un règlement d'ordre intérieur établit les règles de vie en communauté ainsi que le caractère professionnel de l'usage du bâtiment.

Les bureaux de coworking se répartissent 3 pièces permettant d'accueillir 15 postes de travail. Nous récoltons régulièrement les demandes/attentes des coworkers en termes d'aménagements, ainsi par exemple de nouveaux tableaux blancs ont été installés dans chacune d'entre elles et la machine à café a été remplacée. Ces bureaux sont complétés, au deuxième étage, de la salle « sofa ».

Cette salle permet l'organisation de réunions dans un cadre un peu moins conventionnel qu'une table et des chaises, elle est équipée d'un écran pour les projections. Cette pièce est également utilisée en tant que salle de repos quand elle est libre.

Par beau temps, le jardin est également utilisé par les coworkers essentiellement pour les moments de détente entre eux.

L'animation du coworking repose sur 4 piliers : WORK, LEARN, CONNECT & COACH.

Le point central de cette animation est l'animateur-gestionnaire.

Cependant en 2021, l'année a été quelque peu ralentie par les mesures liées au COVID. L'espace de coworking a dû faire face à plusieurs fermetures et mesures restrictives liées au COVID. Ainsi, beaucoup de coworkers ont été contraints de s'organiser autrement et d'être imaginatifs par rapport l'accès au coworking et à l'organisation de leur travail.

Pour l'année 2021, le chiffre d'affaires du coworking est de 16.880€ pour un total de 25 coworkers. En ce qui concerne la partie accompagnement, il y a eu des coachings individuels pour un chiffre d'affaires total de 3.500€.

L'élément positif qui ressort de cette année 2021 est la fidélité des coworkers et l'attachement au Cristal Hub qui en découle. A la sortie de la crise, il y avait à nouveau une dizaine de coworkers dans l'espace.

Quelques perspectives pour 2022...

- Arrivée en avril 2022 d'un nouveau gestionnaire pour l'espace de coworking
- Renouvellement de l'agrément chèque Coworking de la Région Wallonne
- Élargir la communauté de coworkers
- Reprise des activités networking et autres événements
- Formations et workshop à reprendre en 2022



PLAN DE RELANCE COVID - COMMERCE/SPORT ET CULTURE

Fin 2020, au vu de la crise sanitaire en cours, la ville de Seraing a dégagé, dans son plan de relance, plus de 2.000.000 euros pour soutenir le commerce, les petites entreprises, les associations culturelles et les clubs sportifs. Ce soutien se concrétise par l'octroi de diverses primes (de 250 à 2500 euros) dont elle a confié la gestion de l'octroi à l'Arebs.

Trois règlements ont été établis :

- Un pour le secteur économique reposant sur 4 piliers : l'aide pour perte de chiffre d'affaires, l'aide pour la réouverture des terrasses dans l'horeca, un partenariat avec l'asbl ICAR et un soutien au secteur touristique.
- Un pour les associations culturelles
- Un pour les clubs sportifs

Ces règlements comprennent les critères d'octroi basés sur la perte de chiffre d'affaires, le nombre d'emploi, le secteur d'activité, ...pour les commerçants et les TPE's ; l'âge des affiliés, les manifestations annulées, ...pour les clubs de sport et les associations.

Une communication a été organisée en partenariat avec les services communaux tant sur les réseaux sociaux que par contact direct (courrier, téléphone). Courant 2021, des jurys ont été organisés tout au long de l'année.

En plus de la mise en place de terrasses partagées mise à la disposition de tous, au total, l'aide octroyée se répartit comme ceci :

Perte CA : 579 000€ et 225 commerçants

Culture : 32 000€ et 21 associations

Sport : 58 500€ et 16 associations

Horeca : 192 000€ et 96 commerçants

ICAR : 70.000€

Tourisme : 20.000€

ÉPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale a été ouverte en octobre 2021.

La raison d'être de ce projet est d'apporter une aide supplémentaire aux personnes en difficulté sur la ville de Seraing.

L'objectif premier est d'offrir un accès à une alimentation saine et variée pour un prix plus abordable aux personnes en situation de précarité.

Il est important de préciser que toute personne domiciliée à Seraing et pouvant prouver un faible pouvoir d'achat est susceptible d'être acceptée à l'épicerie sociale. Les critères d'accès ne se limitent pas aux seuls revenus mais également à la composition du ménage et aux charges réelles du foyer.

L'épicerie sociale est située au numéro 13 de la rue Ferrer dans le quartier de Seraing centre.

Ce lieu se veut stratégique pour 2 raisons, la première étant qu'il est au cœur d'un quartier précarisé.

La seconde est que, contrairement au fonctionnement des antennes CPAS ou des colis alimentaires qui sont définis par quartiers, l'épicerie sociale est accessible aux personnes de tous les quartiers Sérésiens, d'où sa proximité avec la cité administrative et le cœur de Seraing.

L'épicerie vend des produits alimentaires non-périssables, d'hygiène et d'entretien.

Les prix sont fixés à environs 50% des prix magasins. La part du budget allouée à chaque foyer est définie selon la composition de celui-ci. Un accès est octroyé pour 6 mois, afin de pouvoir aider le plus de foyer possible, une tournante sera réalisée.

L'épicerie sociale se veut aussi un lieu de rencontre, d'échange et de soutien. La précarité engendre trop souvent un repli social et un isolement. Pour ce faire, toute personne qui vient faire ses achats à la possibilité de s'installer et de prendre un café. L'épicerie n'est pas seulement un magasin mais aussi un outil pour recréer du lien.

Un accompagnement social est mis en place lorsque les personnes le demandent :

- Démarches administratives générales
- Démarche administrative avec le service du CPAS
- Renseignement et réorientation vers des services spécifiques
- Etc.

Les projet pour 2022

- La création d'un livre de recettes en collaboration avec l'ASBL « Un toit pour la nuit » afin de conscientiser le public sur la possibilité de manger sainement à moindre coût.
- La récupération et la redistribution gratuite d'invendus en fruits et légumes frais.
- Le développement avec le tissu associatif de la ville (présence physique pour promouvoir le projet).
- Une permanence dans le futur "Médibus".

Pour conclure...

L'épicerie sociale est un projet d'aide supplémentaire pour la population Sérésienne. Les statistiques montrent une croissance accrue des demandes d'aides.

Lors de la mise en place de ce projet, une crainte était d'avoir trop de sollicitude de la population et de ne pas pouvoir y faire face, ce qui n'a pas été le cas.

Pour développer le projet et le faire connaître, de la publicité sous forme de flyers et d'affiches ont été distribués, différents articles dans les journaux et sur internet ont été publiés. Des contacts avec des services villes ont été pris. Il ressort de ces échanges que dans la conjoncture actuelle, les gens sont réticents à sortir, ils ont peur du virus et le repli social est fort présent. Par conséquent, il est plus difficile de toucher le public cible. On peut cependant constater, que les moyens mis en place pour promouvoir le projet portent leurs fruits.



PRÉPARATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR



Frappée de plein fouet par les différents soubresauts de la crise économique, la Ville de Seraing, ancienne commune ouvrière, a subi plus que d'autres les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois. Les vagues successives de fermetures et restructurations ont engendré une cascade de conséquences sociales, des chancres industriels, un habitat délabré, un taux de chômage élevé, un exode urbain, une périurbanisation, une paupérisation et l'abandon de quartiers entiers.

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux développé par l'IWEPs permet de mettre en exergue ces spécificités marquantes du territoire. En effet, le score global de Seraing est de 0,11 (par rapport à la moyenne de 0,64 en Wallonie) ce qui classe la commune parmi celles où l'accès à une série de droits fondamentaux (logement, environnement, éducation, etc.) est globalement très mauvais.

Sur le plan professionnel, la Ville présente un taux de chômage de 20,7%, soit 8,1% de plus que le taux wallon. De nombreux citoyens se retrouvent donc touchés par la précarité, laquelle se traduit notamment par un revenu médian par déclaration de 20.987 €, soit 2.955 € de moins que le revenu médian wallon.

A côté de ces indicateurs assez sombres, certaines caractéristiques sont considérées comme de véritables opportunités pour inverser la tendance et servent de levier aux forces vives du territoire. Le projet TZC constitue un tremplin supplémentaire à la valorisation de ces leviers; brièvement décrit ci-dessous.

On relève sur le territoire de la ville la présence d'un important tissu économique.

On notera particulièrement l'accent mis sur l'économie sociale et le développement de ce secteur depuis le début des années 2000 dans la vallée sérésienne: création d'outils (CESIP, Serainser du CPAS,...).

Le champ de l'insertion socio-professionnelle et de la formation à destination d'un public peu qualifié est bien représenté à travers tout un ensemble de dispositifs, de CISP et d'ASBL telles que Formathé, l'Acacia, Le Coudmain, Mat-Seraing, etc.

La Ville de Seraing dénombre également une quantité impressionnante d'associations en tout genre (soutien aux publics défavorisés, comités de quartiers, associations culturelles, ...) et particulièrement actives. Ces dernières ont un grand écho auprès de la population et constituent à ce titre des relais d'information et de sensibilisation précieux.

Au niveau des caractéristiques territoriales, l'imbrication des différentes fonctions territoriales, anciennes friches industrielles, activités économiques et habitat, facilite la mise en œuvre des actions en matière de mobilité et de gestion des déplacements.

Au cours des ans, Seraing a pu rassembler, voire constituer un remarquable réseau économique, social, éducatif, sanitaire, culturel, sportif sur son territoire. Il s'agit là de véritables atouts pour la mise en œuvre de notre projet "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée" (TZC). Seraing est déjà un véritable laboratoire d'expérimentation de nouvelles réponses collaboratives en région liégeoise et notre projet rassemble les partenaires clés évoqués ci-dessus.

En 2014, tous les constats évoqués ci-dessus poussent la Ville et le CPAS de Seraing à mandater une commission d'experts (Université de Liège, FOREM, Eriges, Centre d'Action Laïque, UCM, GRE-Liège, etc.) pour la définition d'un vaste master plan social conçu en complément du master plan urbanistique pour la Vallée sérésienne.

Dans une optique de pertinence, la Ville de Seraing a donc choisi de cibler la Vallée sérésienne pour le projet TZC. Sa superficie s'étend à 800 hectares pour 15.000 habitants et comprend le bas de Seraing, le bas d'Ougrée et le bas de Jemeppe. Cette zone est fortement touchée par le chômage. En effet, les statistiques mettent en avant qu'il y a plus de 30 % de chômage dans la Vallée.

L'appel à projet TZC représente une véritable opportunité pour poursuivre la concrétisation du master plan social intitulé 'Parcours de vie, parcours de Ville' dans la Vallée sérésienne. En effet, partir des parcours de vie, c'est un premier pas pour repenser le développement social au cœur des territoires pertinents.

Un projet vient d'être déposé par l'Arebs auprès du FSE pour un montant global de 4.000.000, il devrait permettre le recrutement et l'accompagnement d'une soixantaine de chômeurs de longue durée issu de la zone. Les différentes études sur lesquelles se basent la définition de notre projet reflètent déjà nombre de besoins non couverts et perspectives de création de valeur pour la collectivité ; en lien avec la transition écologique et sociale.

Sur base d'une analyse des besoins non-couverts du territoire nous voulons donc mettre un cadre de partenariats visant accompagner les bénéficiaires de la vallée sérésienne dans l'emploi en impliquant tous les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Nous encouragerons et soutiendrons les candidats et travailleurs dans leur projet professionnel par des rencontres individuelles et collectives, des formations et un suivi au sein de l'entreprise.

Nous assurerons enfin, le suivi administratif et financier des partenaires impliqués et des travailleurs engagés.

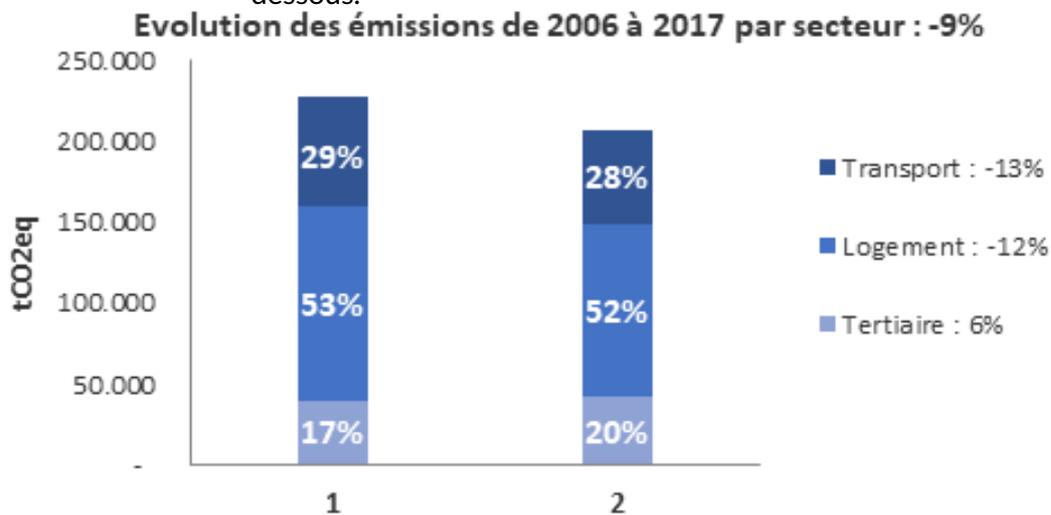
PLAN CLIMAT - PRÉPARATION POLLEC



**Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie
EUROPE**

Grâce au soutien de l'initiative régionale POLLEC, la Ville de Seraing a pu, à travers l'Arebs, se doter d'un coordinateur climat. Le plan Climat communal a ainsi été revu afin de correspondre aux nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030 fixés par la Convention des Maires; à savoir -40% par rapport à 2017.

La vision à 2050 est d'atteindre la neutralité carbone du territoire grâce à une réduction drastique des consommations énergétiques (-80% entre 2017 et 2050) et une concrétisation importante du potentiel d'énergie renouvelable (57%). Dans un premier temps, le bilan des émissions de CO₂ a été réactualisé pour prendre en compte l'évolution entre 2006 et 2017 comme le montre la figure ci-dessous.



Cette répartition des émissions de CO₂ par secteur montre que le logement intervient pour un peu plus de la moitié des émissions territoriales suivi par le transport avec 29% et le tertiaire avec 17%. Ce constat détermine l'accent mis sur ces secteurs dans le plan d'action actualisé.

On note une diminution de 9% des émissions globales entre 2006 et 2017 tout en conservant une répartition qui reste du même ordre. Notons également l'objectif de -20% à l'horizon 2020 n'a pas été atteint.

La nouvelle version du plan climat prend également en compte les vulnérabilités du territoire aux changements climatiques. Il a été mis en évidence que les secteurs les plus fragiles à Seraing sont l'aménagement du territoire et les forêts. Ces derniers atteignent des niveaux de vulnérabilités supérieurs à la moyenne wallonne.

Sur ces bases, le plan d'action prévoit une diminution de 35% pour le secteur du logement, de 20% pour la mobilité et de 25% pour le tertiaire. Les actions envisagées au niveau du patrimoine communal visent une réduction de 42% des émissions de CO₂. Les actions phare du plan d'action réside dans la mise en place de la maison de l'habitat et de la plateforme de rénovation énergétique à destination des particuliers ainsi que le report modal de la voiture vers le vélo et les transports en commun.

La réouverture de la ligne 125A, l'arrivée du tram ainsi que le développement de 3 zones multimodale sur le territoire sont les principaux vecteurs qui permettront d'atteindre l'objectif visé. Le rôle de la Ville sera de communiquer et de créer des incitants permettant de valoriser l'utilisation de telles infrastructures.

Le rapport détaillé comprenant le descriptif des actions et leur budgétisation a été approuvé par le Collège communal fin avril 2022, il est depuis lors disponible publiquement.

ÉTUDE TRACÉ CYCLABLE ET MISSIONS MACRO MOBILITÉ



La Ville de Seraing a confié à l'Arebs la mission de mandater un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude détaillée permettant de développer le réseau cyclable intra-communal à l'horizon 2030.

Cette dernière permettra d'identifier les itinéraires cyclables les plus pertinents pour relier, d'une part, les différents pôles (habitat, école, commerçants, activité économique, nœuds intermodaux/quartiers de gare) et, d'autre part, les quartiers de la ville, de façon sûre, confortable, rapide, attrayante et cohérente. Les parcs urbains seront également considérés comme des points structurants pour le maillage cyclable à développer.

Cette étude permet à la Ville de Seraing de disposer des informations nécessaires tant d'un point de vue technique que financier et règlementaire, pour passer à la phase de réalisation concrète.

Cette mission a été confiée au consortium « Transitec-ICEDD-Gesplan ».

Une étude en 3 phases a été réalisée sur l'année 2020-2021, à savoir:

- Phase 1 : diagnostic de la cyclabilité du territoire (basé sur des données de flux « proximus », sur l'analyse du consultant ainsi que sur une enquête auprès des citoyens menée par l'Arebs)
- Phase 2 : élaboration du réseau cyclable structurant (cartographie). Réseau établi en concertation avec les acteurs du territoire (Gracq, entreprises, services communaux, organes externes type SPI, LEM...)
- Phase 3 : analyse détaillée de 12 tronçons avec élaboration d'esquisses et budget (phase en cours)

A l'automne 2020, le SPW a lancé un appel à projet « Wallonie cyclable » à destination des Communes Wallonnes pour obtenir un financement afin de réaliser des aménagements cyclables qualitatifs et développer ainsi l'usage du vélo au quotidien (atteinte des objectifs de la stratégie wallonne FAST : 5% de part modale attribuée au vélo).

L'Arebs, en collaboration avec la Ville de Seraing, a rentré un dossier et soumis ainsi sa candidature. La ville a ainsi obtenu 1.200.000€ de subside afin de réaliser des aménagements sur voirie communale. Le début de l'année 2021 a été consacré à déterminer les aménagements précis qui pourront faire l'objet d'un financement dans ce cadre.

La mission Arebs sur ce sujet s'est arrêtée là et le dossier a été transmis milieu d'année à Sophie Ohmer, conseillère en mobilité de la Ville de Seraing qui en assure maintenant le suivi.

Mi-2021, de nouvelles opportunités de financement sont arrivées avec la PIV (politique intégrée de la ville) puis en 2022, avec le Feder. L'étude des tracés cyclables a servi à chaque fois de référence au dépôt de ces dossiers.

ÉTUDE SMART DISTRICT ET SUITE RÉSEAU DE CHALEUR PIV

Début 2020, l'AREBS a mandaté le bureau Arcadis pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la production et l'approvisionnement en énergies renouvelables pour le quartier Trasenster.

Cette réflexion globale à l'échelle du quartier permet notamment d'anticiper les contraintes d'accès aux ressources énergétiques, les réglementations et objectifs européens en la matière (objectif bas carbone).

Le parc LD et sa future extension (projet mené par la SPI) a rejoint le périmètre de l'étude étant donné la pertinence de sa location et les complémentarités de consommations des entreprises par rapport aux bâtiments publics et résidentiels de la zone Trasenster.

L'objectif de cette étude était donc de proposer la meilleure stratégie énergétique, économique et environnementale pour approvisionner durablement l'ensemble de la zone et ainsi créer un Smart District. L'étude a été clôturée en juin 2021 avec le rapport de Masterplan technico-financiers pour l'approvisionnement en chaleur et en électricité.

Pour le réseau de chaleur couvrant Trasenster et LD, les CAPEX pris en compte dans ce rapport se répartissent en 3 catégories :

- La centrale de production thermique et le dispositif de stockage de chaleur
- Les conduites de transport, le réseau avec ses pompes et échangeurs
- Les coûts de développement : études de pré-faisabilité, demandes de permis, études de faisabilité et permis de réalisation.

Sur cette base, une demande de financement PIV (politique intégrée de la ville) a été introduite pour un budget de 3.600.000€. Ce budget couvre l'entièreté de la centrale de chauffe, la partie commune du réseau ainsi que la partie Trasenster. Il ne couvre donc pas le développement du réseau sur le parc LD.

Ce projet permet à la Ville de Seraing de respecter l'obligation de consacrer 35% du budget total PIV à la rénovation énergétique. Il a été approuvé fin 2021.

Pour respecter les conditions d'accès au subsidie PIV, les marchés publics de travaux doivent être attribués au plus tard pour fin 2024. Ce timing permet d'anticiper l'opportunité d'appliquer la nouvelle réglementation relative aux communautés d'énergie dans le cadre de l'exploitation de ce réseau de chaleur.

Voici la représentation du tracé :



ÉTUDE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Étude « Financement de la transition énergétique dans le logement public à Seraing »

En 2020, avec 25% des logements du territoire qui sont des logements sociaux, la ville de Seraing a confié une nouvelle mission à l'Arebs avec comme objectif de se doter d'un plan de rénovation clairet de faciliter le financement de ces rénovations.

L'Arebs a donc lancé un marché visant à étudier le logement public à Seraing afin d'établir un diagnostic du parc existant, des besoins de rénovation (en ce compris les coûts de cette rénovation) et des mécanismes de financement existants, d'une part, et de définir une stratégie globale permettant de financer et massifier la rénovation des logements publics à moyen et long termes, d'autre part.

Le marché comprenait deux missions principales et interconnectées. La première mission consiste en un « diagnostic technique et énergétique du parc, l'identification des typologies et des coûts d'investissement ».

L'objectif est de poser un diagnostic technique et architectural relatif au parc de logement public et aux besoins en rénovation, permettant de définir une dizaine de typologies de bâtiments.

Sur cette base, des scénarios de rénovation globaux ont été établis sur base de critères techniques et énergétiques (rénovation et isolation de l'enveloppe et production d'énergies renouvelables) pour chaque typologie, précisant notamment les montants d'investissements nécessaires.

Cette étude a fait ressortir plusieurs outils financiers intéressants pour ce genre de démarches : les certificats d'économie d'énergie, les forfaits énergie et les communautés d'énergie renouvelable.

La seconde partie de la mission visait l'étude de projets pilotes concrets utilisant ces outils. Ceci a été fait sur un site dépendant de chacune des sociétés de logement.

Malheureusement, in fine, ce type de projet s'est avéré non éligible dans la programmation Feder, de même que dans le cadre du plan de relance Wallon.

Néanmoins, une présentation des résultats de l'étude a été organisée auprès des cabinets des ministres wallons du logement et de l'énergie., ce qui a été fait.

Pour mettre en place ces outils, certaines obligations réglementaires doivent être levées ou un cadre pilote doit être créé. Nous tablons sur le fait que ces projets sont un peu en "avance" sur leur temps, mais viendront un jour ou l'autre sur le devant de la scène.

L'Arebs conserve donc précieusement l'étude pour être prêts au moment venu.



PIV: PARTICIPATION CITOYENNE

La Politique Intégrée de la Ville (PIV) 2021-2024 vient appuyer la stratégie de redéploiement urbain et économique menée depuis 2006 par la Ville de Seraing au travers du Master Plan et de projets spécifiques.

Dans la lignée du plan stratégique transversal et de la perspective de développement urbain, la PIV permet à la Ville de Seraing d'agir avec force ou en complément d'autres pouvoirs subsidiants sur des thématiques indispensables à la reconversion post-sidérurgique : la rénovation énergétique, la mobilité, la cohésion sociale, le logement et l'assainissement de friches.

On notera également que la PIV concentre les moyens sur les quartiers prioritaires de la Ville : la vallée sérésienne, les quartiers de gare, Ougrée Meuse et les anciens sites industriels.

À partir de 2022, une personne sera engagée au sein de l'AREBS pour prendre en charge l'aspect « cohésion sociale et démarches participatives », en s'inspirant d'initiatives pilotes déjà réalisées (NPOWER, UIA-A Place to Be Come, etc.). Cette personne aura pour mission **la mobilisation et l'encadrement de citoyens désireux de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, dans la redynamisation de leur quartier et dans les réflexions autour des prochains chantiers.**

Les actions menées dans le cadre de ce projet se concentreront autour du **quartier de gare d'Ougrée**, et comprendront notamment :

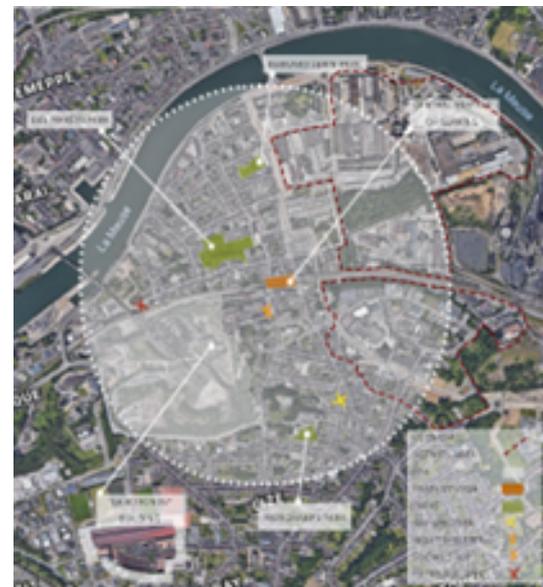
- Un diagnostic partagé du quartier
- Des appels à projets citoyens (+/- 5 appels d'ici fin 2024)
- Des groupes de réflexion thématiques (logement, mobilité, services et commerces manquants, énergie)
- Des activités de rencontre et d'information



A place to Be-Come

Depuis septembre 2019, l'AREBS est chargée de la gestion du projet "A Place to Be-Come". Ce projet est subsidié par l'autorité UIA (Actions Innovantes Urbaines) de la Commission européenne dans l'axe "lutte contre la pauvreté urbaine". Il est mené en partenariat avec la Ville de Seraing, le CPAS de Seraing, l'ULiège par ses deux laboratoires : PsyNCog et le Lema, l'Asbl Natagora, Letsgocity et Psykolab (désormais Nunaat).

« A Place to Be-Come » est un projet innovant et participatif qui entend redynamiser les espaces publics du centre de Seraing (périmètre de 800 m autour de la gare de Seraing). Il vise à créer des espaces publics de qualité qui profitent à tous et toutes et ainsi lutter contre l'exclusion sociale et l'isolement.



L'année 2021 a été marquée par la reprise progressive des activités avec du public suite à la période Covid et a permis la concrétisation de plusieurs axes du projet. En 2021, le projet a également obtenu une prolongation d'un an (jusqu'en août 2023) afin de pouvoir mener les actions malgré les restrictions, mais sans extension du budget initial.

Activité de verdurisation avec les principes de la gestion différenciée

Concernant les actions de re-verdurisation des espaces publics, l'année 2021 a été marquée par la fin de la formation des travailleurs engagés en Article 60. Ces citoyens engagés par le CPAS ont été encadrés par Natagora afin d'être formés à la gestion différenciée des espaces verts et entretenir les parcs du quartier. L'ensemble des travailleurs a terminé la formation avec d'autant plus de succès que tous ont obtenu la reconnaissance de leur titre de jardinier par le Centre de validation des compétences.

La fin de l'année a donc été consacrée à la transition de ces nouvelles pratiques d'entretien vers la Ville. Cela s'est concrétisé par l'engagement de l'un de ces travailleurs au sein du service Travaux. Il est désormais en charge d'un nouveau groupe de travailleurs engagés dans le cadre du projet et veille à la transmission des techniques d'entretien au sein du service.





En parallèle, Natagora a débuté à l'automne 2021 les formations à la gestion différenciée à destination des ouvriers communaux. Au total, ce sont 7 demi-journées de formation théoriques et pratiques qui seront dispensées aux agents afin de leur donner les clés et les outils pour mener à bien une gestion des espaces verts plus respectueuses de la biodiversité.

Le catalogue élaboré pour présenter les ateliers grand public a également porté ses fruits. L'année 2021 nous a (enfin) permis d'aller à la rencontre des citoyens et de proposer des animations variées autour de thématiques nature au sein du quartier. Ce sont en effet une trentaine d'animations qui ont eu lieu durant l'année écoulée organisée avec des groupes issus d'associations ou à destination de groupes tout public.

Enfin, cette année a également permis le développement de plusieurs points naturels exemplaires au sein du quartier, réalisés avec le groupe de travailleurs Article 60 ou avec des groupes de citoyens. Potagers, hotel à insectes, prairies fleuries, etc., égayent désormais différents endroits du quartier et visent à apporter un peu plus de biodiversité dans la Ville.

Mapping et diagnostic social

En juillet 2021, notre équipe a produit un diagnostic social visant à identifier les problématiques les plus prégnantes du territoire et donner des pistes d'actions pour développer les chaînons manquants en matière d'accompagnement des parcours de vie des citoyens. Cette recherche a permis de récolter l'expérience de terrain d'une quarantaine d'acteurs de l'action sociale tant publics (Ville et CPAS) qu'associatifs.

A l'issue de cette recherche, nous avons identifié 3 thématiques prioritaires qui ont été considérées comme particulièrement problématiques sur le territoire : le logement, la santé et l'insertion socioprofessionnelle. Ces 3 thématiques seront l'objet de recherches-action permettant de définir des pistes d'actions en la matière.

Une demande émanant du secteur concernait également la mise en réseau des acteurs et les difficultés d'orientation du public. Afin de répondre à cet enjeu, notre équipe a travaillé avec le service RAS du CPAS et le Groupement territorial de la santé mentale, également impliqués de longue date dans la constitution d'un répertoire, afin de construire ensemble un répertoire thématique à destination des professionnels. Cet outil interactif et évolutif a été présenté au secteur, en même temps que le diagnostic social en septembre 2021.

Diagnostic et intervention psychosociale

PsyNCog et le laboratoire Nunaat (anciennement Psykolab) ont élaboré les outils nécessaires à la campagne de communication engageante qui sera lancée au printemps 2021.

Une vidéo et du matériel de communication ont été développés afin d'inviter les habitants à fréquenter les parcs du quartier.

Les deux partenaires ont également veillé au monitoring des indicateurs de résultats de la campagne tels que la fréquentation des parcs (par le placement de piquets de comptage) ou les incivilités (poids des déchets en dehors des poubelles).

Application mobile

Dans le cadre du projet, une application mobile est en cours de développement avec le partenaire Letsgocity. D'une part, cette application permettra de communiquer sur les activités et avancées du projet. D'autre part, elle a pour but d'informer les citoyens sur tous les services mis à disposition dans leur quartier pour améliorer leur qualité de vie. Via cette application les citoyens pourront notamment retrouver par géolocalisation tous les espaces verts disponibles sur le territoire, les associations actives dans les différents domaines, les centres sportifs, les différents services proposés par le CPAS, les associations d'aide à l'emploi,...

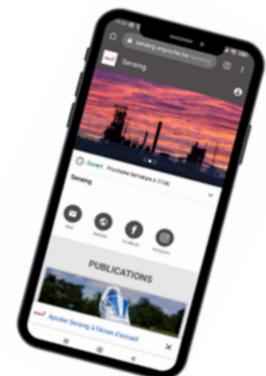
L'utilisateur de l'application sera également informé des dernières actualités de la Ville et pourra choisir des préférences afin d'être notifié de certains services comme l'horaire des trains/bus de son choix ou encore le passage des collectes de déchets. Enfin, un autre service a été récemment ajouté sur l'application. Il s'agit de la possibilité de signaler tout problème sur la voie publique : des problèmes de voirie, des dépôts sauvages, des dégradations, ...

L'application a été présentée au Collège communal qui a marqué son accord pour continuer à développer ce projet.

Planification urbaine collective

L'analyse urbanistique collective s'est clôturée en 2021. le LEMA a entrepris une démarche participative, afin de proposer aux pouvoirs publics et à tous les acteurs du développement, des pistes d'amélioration émanant directement des habitants et des acteurs locaux qui pourraient améliorer concrètement leur environnement direct.

Ce guide de planification collective, réalisé en collaboration avec des habitants et acteurs du quartier, est adressé aux autorités publiques et aux services de la ville, ainsi qu'à tous les acteurs impliqués dans le développement du quartier. Il offre des pistes de réflexion à celles et ceux qui souhaitent intégrer une empreinte citoyenne dans leurs actions et projets visant à améliorer le quartier. Celui-ci a été présenté aux acteurs le 14 décembre 2021.



Installation des "Creative Stations"

2021 a été aussi l'année de poursuite des mises en place des "Creative stations". Ces lieux de rencontre et de création sont développés afin d'investir des bâtiments du quartier actuellement en friche pour y proposer des espaces partagés qui permettront de favoriser la rencontre et de développer des activités de participation citoyenne et associative. Les investissements se sont portés sur 3 axes :

- La préparation de l'appel à occupation d'un premier lieu temporaire dans le quartier du centre : la Ruche à Projets. Située au 14 de la rue François, cette maison a été rafraîchie afin d'y accueillir non seulement les travailleurs du CPAS travaillant à la verdurisation du quartier mais aussi des porteurs de projets sociaux ou économiques à destination du quartier.
- La rénovation du rez-de-chaussée de la maison du peuple située rue Smeets, 47. Celle-ci est destinée à la mise en place d'un espace partagé à destination des dynamiques du quartier. Le permis d'urbanisme pour ce projet a été attribué et les travaux débuteront en 2022.
- Le développement d'un lieu extérieur dans le parc des Marêts permettant d'accueillir des activités en lien avec la verdurisation de la ville et les activités se déroulant dans le parc. Ce projet impliquait la modification du projet initial et a été approuvé à l'automne 2021.



Investissements

Un autre objectif du projet A Place to Be-come vise à investir dans le déménagement de l'Abri de jour au sein d'un nouveau bâtiment à l'entrée du futur nouveau quartier : une opportunité pour impliquer les personnes socialement déconnectées dans le développement de nouveaux espaces de vie.

2022 sera l'année de la transition des différentes dynamiques initiées au sein du projet vers les acteurs publics et associatifs. L'idée est d'essaimer les bonnes pratiques vers d'autres équipes et d'autres quartiers. Au niveau des résultats attendus pour cette nouvelle année :

- Le deuxième groupe de travailleurs du CPAS aura terminé sa formation et pourra obtenir une certification de leurs compétences
- Les agents communaux seront formés aux techniques de gestion différenciée et pourront les mettre en œuvre dans leur pratiques quotidiennes
- La transmission des principes de gestion différenciée sera opérée par Natagora auprès de tous les acteurs pertinents du territoire : service Travaux, Eriges, bureau technique
- Des ateliers Nature continueront à prendre place et devraient toucher un public plus large notamment par la participation du projet à des événements d'ampleur.
- L'ensemble des points exemplaires seront finalisés et auront pris place dans le quartier
- La coordination du répertoire thématique à destination des professionnels sera reprise par le CPAS et la mise à jour répartie auprès d'acteurs pertinents par thématiques.
- Les trois recherches-action (logement, santé, insertion socioprofessionnelle) seront finalisées et des pistes d'actions pourront être mises en œuvre)
- Suite à la campagne de communication engageante, PsyNcog produira le second rapport du diagnostic psychosocial et proposera des recommandations sur base de cette expérience.
- La Ruche à Projets va accueillir de nouvelles occupations et proposer un modèle de gestion partagée de la maison du peuple. Celle-ci sera inaugurée en fin d'année.
- Les travaux de construction vont débuter, tant à la Maison du peuple qu'à l'Abri de jour.
- Les premiers résultats du projet seront présentés dans le cadre de la semaine européenne des Villes et des Régions 2022 sera l'année de la mise en œuvre afin d'atteindre les résultats sur lesquels nous nous sommes engagés jusqu'en 2023.



N-POWER

2021 était l'année de clôture du projet N-Power.

N-POWER s'appuie sur un partenariat transfrontalier ambitieux. Outre l'Arebs, celui-ci implique les autorités publiques locales des villes de Liège, Seraing, Verviers, Eupen, Genk (Belgique), Heerlen (Pays-Bas) et Aix-la-Chapelle (Allemagne) ainsi que les acteurs clés de la recherche et de l'enseignement que sont l'Université de Liège, l'Université de Hasselt et la Zuyd Hogeschool. Ce projet Interreg Euregio 2018-2021 est financé à 40% par le Feder, 40% par la Région Wallonne et 20% en mise propre.

Le projet consiste en la mise en place d'une dynamique locale inclusive et durable, via la participation citoyenne et l'implication des citoyens dans la gestion de leurs quartiers (empowerment).

La proximité des écoles aux abords des parcs Morchamps et Marêts en fait des lieux de rassemblement des plus jeunes, espaces de divertissements et de défoulement, les demandes citoyennes en lien avec cette thématique furent importantes.

Pour encourager ce processus d'« empowerment », la Ville de Seraing a concrétisé certaines demandes formulées par les citoyens dans le cadre d'activités de consultation afin de motiver ceux-ci dans la dynamique de rénovation et la réappropriation des parcs Morchamps et Marêts.

La dynamique d'embellissement des parcs s'est poursuivie à travers le partenariat ville de Seraing avec le lancement de deux marchés :

- Installation d'un espace de fitness au parc Morchamps;
- Installation d'une dalle destinée à accueillir le Parkour Park au parc des Marêts ;

Ces dossiers ont rencontré de nombreuses difficultés suite au départ de la personne affectée au projet à la ville, au Covid et au manque de disponibilités des entrepreneurs liégeois suite aux inondations de juillet.

Au niveau participation citoyenne, un grand appel à projets citoyens a eu lieu début d'année 2021.

Une séance d'information via visioconférence a réuni pas moins de 45 personnes intéressées par le futur de leurs quartiers. Cette initiative vise à développer des projets citoyens qui répondent à des enjeux locaux. Une douzaine de porteurs de projets citoyens ont été accompagnés, 8 projets ont été présentés au jury le 16 mars et 7 projets ont été retenus par celui-ci pour un montant total de 28 000 €.

Ces projets ont été suivis par la chargée de projets N-Power au sein de l'Arebs. Au final, seul trois d'entre eux ont réellement abouti, mais l'Arebs et la Ville ont recueilli une expérience très intéressante pour réitérer ce genre d'initiatives par la suite et surtout un réseau riche d'autres interlocuteurs via le partenariat.

HUB CRÉATIF

Rappel du projet

L'équipe du Hub créatif de Seraing a pour mission de répondre aux besoins du territoire en facilitant l'émergence de projets innovants au service du redéploiement économique du bassin sérésien.

Ces projets sont principalement liés à la requalification urbaine et la revalorisation des friches.

Concrètement, le Hub créatif de Seraing (incarné par 4 personnes) organise des événements suivant 2 phases :

- La phase d'inspiration, avec des conférences et des événements grand public
- La phase entraîner, avec des groupes de travail pour aller « un pas plus loin » dans la concrétisation des projets identifiés lors de la phase précédente

Le Hub créatif de Seraing anime ces événements au moyen de méthodes créatives pour favoriser l'intelligence collective, le décloisonnement des secteurs, la mixité des publics, la co-construction de projets et l'hybridation des compétences.

Grâce à sa connaissance du territoire, il identifie les synergies potentielles et connecte les acteurs pertinents du redéploiement économique du bassin sérésien, pour des collaborations ou partages d'expertises :

- entreprises : elles constituent l'indicateur d'efficacité du Hub créatif de Seraing
- les porteurs de projet créateur de valeur économique pour les entreprises ou le territoire
- associations, milieux socio-culturels et artistiques dont les actions et bénéficiaires contribuent au développement de la Ville
- le monde académique : apporte des innovations et inspirations technologiques ou organisationnelles à implémenter dans les projets sérésiens
- pouvoirs publics impliqués dans les projets urbanistiques
- citoyens : potentiels consommateurs des entreprises sérésiennes

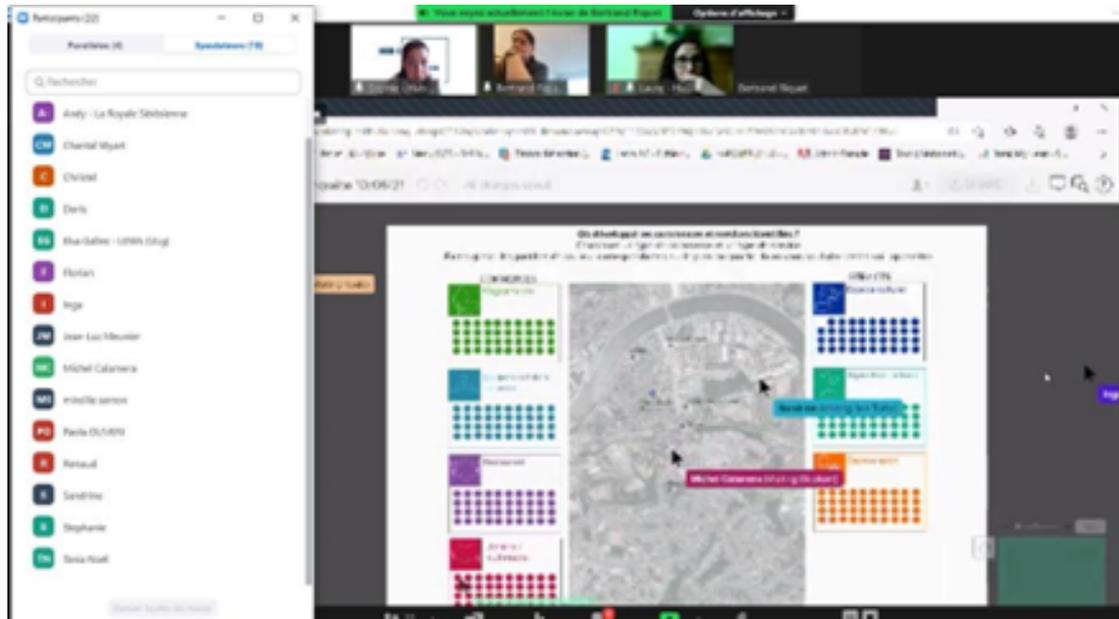
Le Hub créatif de Seraing est une dynamique co-financée par le FEDER 2014-2020. Le projet est porté par LIEGE CREATIVE (forum de l'Interface Entreprises-Université de Liège) et l'AREBS.



Résultats

En raison de la crise sanitaire, les événements du Hub créatif de Seraing et suivis des porteurs de projets ont été organisés majoritairement en ligne. L'équipe a mis sur pied 8 conférences, a monté 10 groupes de travail et animé 1 action de transfert.

Les thématiques ont été choisies sur base des besoins des bénéficiaires et concernaient généralement l'urbanisme alternatif et les nouveaux modes de pratiques managériales.



Citons notamment les évènements suivants:

- Une conférence sur Penser circulaire en entreprises : quels leviers d'action ?
- Un groupe de travail pour présenter les travaux d'étudiants sur les réaffectations possibles de la Halle aux locos.
- Un groupe de travail sur la reconversion de l'église du Pairay.
- Une conférence en ligne sur le phytomanagement.
- Une conférence en ligne sur le potentiel économique des industries culturelles et créatives.
- Un groupe de travail sur la revalorisation des déchets en entreprise.
- Un groupe de travail sur la Restitution des résultats de l'enquête sur les commerces et services manquants dans le quartier Seraing Centre.
- Une rencontre conférence sur l'empowerment comme opportunité pour le renouvellement des quartiers.
- Une rencontre conférence sur le décloisonnement des secteurs de l'énergie au service d'un quartier (projet pilote à Seraing.)
- Une rencontre-conférence sur les nouveaux partenariats publics-communs dans le cadre de tiers-lieux à Seraing.
- Une rencontre-conférence sur les nouvelles formes d'habitat : mixité sociale et intergénérationnelle.
- Un groupe de travail avec les acteurs culturels pour réfléchir à leur événement d'ampleur idéal.
- Un groupe de travail à l'Ancienne Mairie d'Ougrée pour définir un futur co-working idéal.
- Une action de transfert « La créativité comme outil de différenciation » à destination des porteurs de projets entrepreneuriaux.

En cours 2022

Cette année, le Hub créatif de Seraing a déjà organisé 4 conférences (dont 1 en collaboration avec le Hub créatif de Verviers), 3 groupes de travail, 1 rencontre-atelier et construit 1 programme d'accompagnement aux porteurs de projet accompagnés par ALPI.

Il avait pour objectif de transmettre à un groupe de porteurs de projets entrepreneuriaux des outils pour se différencier de la concurrence grâce à la créativité.

Le financement FEDER actuel du Hub créatif de Seraing arrive à échéance en juin 2022. Des réflexions pour prolonger le financement FEDER du Hub de septembre 2022 à décembre 2023 sont en cours et seront évaluées par les cabinets Borsus et Di Rupo en septembre prochain.

Ce budget supplémentaire nous permettrait de faire perdurer plus longtemps la dynamique mise en place et de consolider davantage la communauté qui a vu le jour à travers les actions du Hub ces dernières années.

La prochaine programmation FEDER soutenue par la Région wallonne via la SOWALFIN n'inclut que les Hubs créatifs qui possèdent un CEEI dans leurs partenaires structurels (telle la Ville de Liège (Plug-R étant son Hub créatif) et Eklo, par exemple). La dynamique n'est donc pas maintenue à Seraing.



CIRMAP

Le projet CIRMAP est un projet Interreg North-West porté par 17 partenaires, dont l'Université de Liège. L'Arebs est sous-partenaire dans ce projet. Le but de celui-ci est d'étudier la faisabilité d'utilisation de béton recyclé dans le cadre de la création de mobilier urbain avec des imprimantes 3D.

En Europe du Nord-Ouest, 65 Mt de sable de béton recyclé (SR) sont générées chaque année par le concassage de déchets de construction et de démolition et sont mis en décharge. En même temps, 54 Mt de sables marins sont extraites, menaçant des milieux naturels fragiles. Réutiliser le SR dans du béton préserverait des ressources naturelles. Toutefois aucun marché n'existe pour le SR en raison de la réglementation rigoureuse de la construction. Le SR est une ressource variable mal adaptée à une production de masse nécessitant des matériaux réguliers. Mais il pourrait être utilisé à petite échelle pour la fabrication de produits ne nécessitant ni le respect des règles de construction ni de hautes performances. 5 Mt de SR pourraient être incorporées dans le béton pour fabriquer du mobilier Urbain, Mémoriel ou de Jardin (UMJ), constituant le point de départ d'une boucle d'économie circulaire.

Le projet CIRMAP fournit une Méthode de Formulation (MF) pour les mortiers imprimables avec SR et une Méthode de Conception de Formes Customisées (MCFC) qui seront transmises à 10 préfabricants. Une Commande Automatique pour l'impression 3D béton sera développée pour 3 machines. Un réseau-CIRMAP (30 membres) sera créé pour le lobby et la dissémination, permettant la création d'un nouveau marché pour les SR.

Cinq villes (dont la Ville de Seraing) fourniront des espaces publiques pour l'installation de mobilier urbain (5 pièces par Ville). Une usine avec un robot 3D sera construite et une gamme de produits imprimés en 3D sera mise sur le marché. A long terme, 25Mt de SR seront réutilisés dans les produits imprimés en 3D.

- **Réalisé en 2021 :**

En 2021, l'AREBS, avec la Ville de Seraing, a proposé des pistes de lieux dans différents quartiers pour la mise en place des 5 pièces de mobilier pilote. Sur base de cela, des étudiants de l'Université de Lille ont proposé des concepts pour chaque site et ont créé des prototypes. Les éléments finaux seront choisis par le Collège communal.

- **En cours 2022 :**

En avril 2022 a eu lieu le premier évènement public du projet afin de présenter les avancements au grand public et aux membres du réseau CIRMAP.

Un évènement grand public sera organisé fin 2022 début 2023 lorsque les pièces de mobilier seront installées à Seraing. Divers évènements (conférences et rencontres) seront organisés avec des entreprises actives dans la construction afin de donner une visibilité au projet et les inviter à rejoindre le réseau CIRMAP.

